



digital.union@sonapresse.com

L'actu du web

Par I.M'B.

IA : DOLLY, LE RIVAL GRATUIT DE CHATGPT FAIT MOUCHE



Photo: DR

On vient peut-être d'assister à un nouveau tournant dans la course à l'IA. La société américaine Databricks a en effet lancé le mercredi dernier un nouveau modèle de langage baptisé Dolly 2.0. Ce qui distingue ce dernier de concurrents tels que ChatGPT ou Bing Chat, c'est qu'il est accessible gratuitement et que l'API est open source. Entraîné par des humains et doté d'une base de données intégrant plusieurs milliards de paramètres, il pourrait faire de l'ombre à ChatGPT. On peut aussi penser qu'il s'agit d'un point de départ. Le fait qu'il soit en open source peut donner lieu à d'autres initiatives fructueuses.

620 MILLIARDS FCFA RÉCLAMÉS À DES YOUTUBEURS PROCHES DE FTX



Photo: DR

Des youtubeurs ayant fait la promotion de FTX, plateforme de cryptomonnaie, sont attaqués en justice par plusieurs victimes. Les réparations demandées sont de l'ordre de 620 milliards FCFA (dommages et intérêts). Avant de se faire connaître en faisant faillite de manière impressionnante, FTX a eu recours à beaucoup de publicité. Que ce soit en payant des stars pour vanter ses mérites, en diffusant une publicité lors du Superbowl, ou en sponsorisant des équipes sportives, la plateforme a tout fait pour faire parler d'elle. Aujourd'hui, c'est justement ce qui lui est reproché – et qui est également reproché aux youtubeurs et influenceurs ayant participé aux campagnes de pub. Un recours collectif a été déposé aux États-Unis par un groupe de victimes de FTX le 16 mars 2023, a annoncé TechCrunch. La plainte vise tout particulièrement des youtubeurs spécialisés dans les finances ainsi qu'une agence d'influence sur les réseaux sociaux. Ils sont tous accusés de ne pas avoir précisé leurs partenariats avec FTX, et d'avoir trompé leurs abonnés.

LE BUZZ DE LA SEMAINE

Litige foncier : la toile s'étonne de la puissance de la communauté libanaise

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

LUNDI passé, une vidéo montrant un Gabonais, Pacôme Itsana, énervé contre des ressortissants libanais, a mis le feu sur l'internet national. Pour une simple raison. Selon Presse du futur, à Akanda, "des sujets libanais ont défoncé la barrière d'une concession sur laquelle sieur Pâcome Itsana a investi depuis des années en attendant la procédure de régularisation initiée auprès des services compétents".

Ce média va ensuite expliquer que le plaignant est victime d'une sordide collusion entre l'ANUTTC, ses adversaires sur ce dossier et des autorités administratives. Selon l'intéressé, "l'ANUTTC aurait entrepris des intimidations et des manœuvres inappropriées de cession de la parcelle alors que cette agence n'en aurait pas la compétence. Le terrain serait du ressort de la Direction générale du patrimoine de l'État qui a d'ailleurs été formellement saisie. Si cette procédure de régularisation attend de connaître son dénouement, quelle autre administration aurait alors délivré un titre foncier aux sujets libanais



Photo: AEE

A Akanda, comme ailleurs, l'affaire n'a laissé personne insensible.

qui se permettent de détruire l'investissement de sieur Pacôme Itsana en dehors des procédures judiciaires habituelles ?".

Pour certains, cette noire entente est justement la raison pour laquelle la communauté libanaise a réussi à acquérir autant de pouvoir au point d'être impliquée dans plusieurs litiges fonciers. Légigabon va en ajouter une couche : "Si des étrangers ont l'outrecuidance d'agir comme ils le font, c'est forcément que nos dirigeants et hauts cadres le leur permettent d'une part ; et leur assurent d'autre part, protection et impunité, en contrepartie de gracieux pots-de-vin et autres

échanges de bons procédés".

Pahé, célèbre caricaturiste, se questionne : ce ne sont pas plutôt les Libanais qui ont le bon titre foncier et non Pâcome Itsana ? Balivernes, lui rétorquent des internautes. Tout serait limpide dans cette affaire. En réalité, pas tant que ça. Car ce litige, comme les précédents, soulève de nombreuses questions juridiques, entre autres. Et Légigabon va justement rappeler qu'il n'existe pas de textes interdisant la vente d'une terre à un non-Gabonais dans le cadre d'une entente avec un Gabonais. Par contre, l'État ne peut vendre à un étranger, avait rappelé le ministère de

l'Habitat en juillet 2021. Ces arguments vont complexifier le débat pendant des jours. Mais au final, tout le monde s'accordera à dire qu'il y a une responsabilité citoyenne (paresse, complexe du bureau, attente des postes budgétaires, refus de certains métiers jugés dégradants, etc.) et des failles administratives dont profitent de nombreuses personnes. "L'autre problème est l'acquisition frauduleuse (ou complaisante ?) de la nationalité par des étrangers, dont les Libanais. Ce qui leur donne ensuite le droit de venir contester les Gabonais sur des questions foncières", a expliqué Stéphane Zeng.

Humeurs

PRÉSERVATION DES FORÊTS : LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE FAIT LA SOURDE OREILLE

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

LE ministre gabonais des Eaux et Forêts, Lee White, a séjourné à Washington (État-Unis d'Amérique), en marge des travaux du FMI et de la Banque mondiale. Inlassablement, il a eu à mettre la communauté internationale face à ses responsabilités : l'absence de contrepartie aux efforts du Gabon à préserver ses forêts pour le bien commun de l'humanité.

Face à la presque désinvolture de l'Occident, GabonReview, journal en ligne du Gabon, s'interroge : "Marché du

carbone : le Gabon snobé par les pays développés ?". "Après cinq décennies de progrès dans la lutte contre le changement climatique, le Gabon a presque un taux de 0 % de déforestation, devenant ainsi un des pays du monde qui absorbent le plus de carbone", a dit Lee White.

De son côté Régis Immongault, député, ancien ministre, a réagi en écrivant sur son compte Twitter que cette communauté internationale est, malheureusement, peu soucieuse des efforts du Gabon. " Hélas ! pas un seul pays développé ne s'est manifesté pour récompenser le Gabon malgré ces résultats. (...) Nous



Photo: DR

avons besoin d'une bonne agence de notation pour le marché souverain."

Dépit du fait que ses autorités s'époumonent face à une communauté internationale sourde et égoïste, Gayo, un lecteur de GabonReview a exprimé sa réprobation : " Pour le moment, soit Lee White est

un rêveur, soit il vend du rêve de paresseux aux Gabonais. Ils s'en foutront encore longtemps. Notre forêt c'est d'abord notre richesse à nous, on l'exploite et on la préserve comme on veut. Pas la peine d'aller faire la manche aux gens qui snobent le Gabon et préfèrent donner des milliards pour la guerre."